

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN À LA RÉQUISITION DU CHÊNE-VERT

Ouverte début octobre dernier, la réquisition d'un ancien immeuble de fonction de la caserne du Chêne-Vert, à Saint-Barthélémy d'Anjou, accueille à l'heure actuelle plus de 60 personnes, pour la plupart des Roms originaires de Roumanie, qui vivaient auparavant à la rue ou dans des conditions plus que précaires. Et l'État et la justice les poussent à retourner à la rue...

En effet le Tribunal Administratif (TA) de Nantes a ordonné le 22 novembre 2016 dernier aux habitant-e-s de quitter leurs logements sous quinze jours. Cette décision est purement scandaleuse. D'une part parce qu'elle émane d'une plainte du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) qui n'est que le locataire et non le propriétaire de ces locaux, qui n'est autre que l'agglomération Angers Loire Métropole. Depuis quand voit-on un locataire porter plainte à la place de son propriétaire ?

De plus les arguments avancés par le TA sont pour nous purement scandaleux :

-Cette décision est rendue dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Des enfants vivent effectivement avec leur famille dans ces appartements. Ces enfants sont scolarisés, suivie médicalement, etc. Qu'en sera t-il lorsque l'État aura jeté une nouvelle fois leur famille à la rue ?

-Les bâtiments sont insalubres. Étrangement cela n'avait pas l'air de choquer la direction du SDIS auparavant

puisque des pompiers et leur famille y ont vécu jusqu'au mois d'août dernier.

De plus le TA renvoie les habitant-e-s vers le SAMU-Social (115), et donc le lieu d'hébergement de Rouchy (Bungalows situés derrière le Gaumont-Multiplex) qui est dans un état sanitaire indigne, régulièrement dénoncé. De plus en plus de bruits circulent d'ailleurs concernant une éventuelle fermeture de ce lieu par les autorités sanitaires.

-Il n'y a pas l'eau courante dans les bâtiments. C'est faux. Depuis l'ouverture de la réquisition il y a de l'eau dans l'ensemble du bâtiment. Et il y a même l'électricité!

Malgré cette décision inique du Tribunal Administratif de Nantes, nous restons déterminé-e-s à faire en sorte qu'aucune personne, qu'elle ait une carte d'identité française ou non, ne vive à la rue.

Nous restons mobilisé-e-s pour prouver que, pour nous, la solidarité n'est pas un simple mot. Elle se vit en acte, au quotidien.

L'Agglomération angevine a également une responsabilité dans cette situation. Elle dispose de nombreux logements vides sur Angers, alors que des personnes vivent à la rue. Pour nous l'équation est simple : Angers Loire Métropole doit réquisitionner tous ces logements et les mettre à la disposition de celles et ceux qui en ont besoin.

Nous appelons donc la population à apporter son soutien à cette réquisition et plus largement pour réclamer :

Un toit c'est un droit, pour les Français-e-s-s comme pour étrangers-ères !

Réquisition de tous les logements vides !

Régularisation de tous les sans-papiers !

Liberté de circulation et d'installation !

SAMEDI 10 DÉCEMBRE - 15H - PLACE IMBACH